

3ÈME ÉDITION POUR L'ÉVÉNEMENT VEILLE À TON DROIT

LE SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

organisé par le Planning Familial d'Ille et Vilaine !

Le mois de septembre est un mois bien chargé, et nous n'y dérogeons pas. Jalonnée par les dates internationales du 26 septembre pour la journée mondiale de la contraception, et le 28 septembre pour la journée de lutte internationale pour le droit et à l'accès à l'avortement pour toutes, la rentrée est un temps marquant de la lutte pour les droits sexuels et reproductifs.

Depuis désormais 3 ans, nous vous invitons à célébrer ces luttes, comprendre leurs enjeux actuels en France et dans le monde, et ce dans une ambiance festive de kermesse et de mobilisation féministe ! Tout au long de la journée, il sera possible de déambuler entre les ateliers, discussions, stands de sensibilisation et de jeux, avant la soirée dansante au rythme des chorales féministes, du drag-show et du DJ set !

Les 2 premières éditions de Veille A Ton Droit nous ont permis de constituer un fonds de caisse solidaire pour les personnes ayant besoin d'avorter à l'étranger en raison de délais dépassés en France.

Cette année, rattrapée par l'application de la prime SEGUR et sans aide suffisante des pouvoirs publics dans la conjoncture actuelle pour pouvoir combler cette nouvelle dépense, l'association a fait le choix d'inscrire les recettes de l'événement dans son budget de fonctionnement.

Effectivement, nous n'avons pas d'autre choix que de nous autofinancer pour pouvoir continuer à accueillir le public dans de bonnes conditions.

Veille À Ton Droit 3, c'est aussi l'occasion de fêter plusieurs anniversaires :

- l'anniversaire des 50 ans de la loi Veil (17 janvier 1975), qui dépénalise l'avortement en France ;
- et l'anniversaire de notre association départementale ! En effet, celle-ci a été créée le 12 octobre 1965. 60 ans de luttes féministes, depuis les stands à Mammouth dans les années 1970 au cœur de la grève des caissières, jusqu'à 2025, dans nos nouveaux locaux à Rennes au Colombier, près de la gare à Saint-Malo, et à l'antenne bénévole à Fougères.

Cet ancrage dans l'histoire de nos luttes a amené nos militant·es, bénévoles et salarié·es, à s'interroger :

50 ans après la loi Veil, comment se passe l'accès à l'avortement dans notre département ? Comment ce droit se vit-il depuis sa légalisation, au regard du paradoxe d'être inscrit dans la constitution française depuis 2024 sous forme de "liberté à recourir à une IVG" tout en étant matériellement de plus en plus restreint ?

En 2024, nous avons donc réalisé une enquête en Ille-et-Vilaine, auprès de volontaire ayant réalisé entre 2022 et 2024, afin de recueillir des données sur leur expérience

Une synthèse des résultats sera présentée pendant l'événement du samedi 27 septembre à 17h30.

Retrouvez la programmation détaillée de cette journée sur nos réseaux sociaux dans les jours prochains !

L'équipe du Planning Familial 35.